



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants français à l'étranger

Question écrite n° 96520

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions de réintégration des professeurs dans l'éducation nationale après une mission au sein du réseau AEFÉ. Dans la plupart des cas, les compétences de ces professeurs ne sont pas réutilisées dans cette réaffectation. Une commission de réintégration pourrait à juste titre évaluer les possibilités de réaffectation de ces personnels dans des postes où ils pourraient mettre à profit l'acquisition de leurs compétences. Les coordonnateurs de zone de l'AEFE pourraient utilement être consultés dans cette démarche. Cependant, certains de ces professeurs ont dû également écourter leur mission à l'instar des difficultés rencontrées dans certains lycées comme le lycée Massignon d'Abu Dhabi. Ces professeurs rentrent parfois dans des conditions difficiles et nécessitent également un accompagnement psychologique à leur retour. Il aimerait savoir comment le ministère pourrait améliorer cette réintégration de professeurs disposant d'une expérience tout à fait précieuse.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96520

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5230